



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE!



Site Internet

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du mardi 3 octobre 2017

Le bulletin d'adhésion 2016-2017 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



Facebook



@SNUIPP66

## Action



**Le SNUipp-FSU appelle à la grève le 10 octobre, dans l'unité pour défendre le service public**

Neuf fédérations de fonctionnaires (FSU, dont le SNUipp, Solidaires, la CGT, FO, UNSA, CFDT, CFE-CGC, CFTC et FA) appellent à une journée de grève et de manifestations le 10 octobre prochain. **Un cadre unitaire qui augure d'une mobilisation massive** pour défendre une Fonction Publique prise pour cible depuis l'arrivée du nouveau gouvernement : jour de carence, gel du point d'indice, report du PPCR, arrêts massifs des contrats aidés sans création d'emplois pérennes....

**[Pour lire le communiqué de presse de déclaration commune et en savoir plus ICI](#)**



**Faire grève, ça coûte cher ? Mais le coût des réformes, c'est pire !**

Pour un PE au 7° échelon qui touche 2371,12 € brut par mois, une journée de grève dans l'année, ça coûte 79 € brut.

Mais la hausse de la CSG, c'est 483 € par an, 3 jours de carence dans l'année, c'est 237 € par an, le gel du point d'indice, c'est encore une perte de pouvoir d'achat.

Alors, c'est toujours cher la grève ?

**Faire grève, ça ne sert à rien !**

Une journée de grève, tout seul dans son coin, ça ne sert à rien. Mais une journée, si on est tous ensemble, c'est utile ! Le rapport de force se construit nécessairement collectivement, et plus nous sommes nombreux, en grève, en assemblée générale et dans la rue, plus nous serons entendus !

**[Alors toutes et tous en grève et dans la rue le 10 octobre : 10h30 Place Catalogne \(côté pizza Régina !\)](#)**

**Un cortège constitué de directeurs et AVS sera constitué (venir nous voir)**

[Lettre aux parents ici](#)

[Déclaration préalable ici](#)



## Direction

Suite à la RIS « spéciale direction », nous avons, entre autre, acté le fait de produire une enquête concernant les contrats aidés (AVS, aide à la direction), dans les écoles du département. Cela permettra au SNUipp-FSU 66 de rencontrer le Dasen avec des mesures

---

chiffrées, à la fois sur le nombre d'élèves relevant du handicap et ayant une notification MDPH dont les AVS n'ont pas été nommées et de connaître l'état des aides à la direction.

[Cliquez ICI pour remplir l'enquête en ligne](#)

Un compte-rendu de la RIS vous sera envoyé ultérieurement.

---



## Actus

### ***Communiqué de la FSU du 2 octobre 2017 : Préserver la démocratie, à nos portes !***

Madrid a choisi la voie de la force. Balles en caoutchouc, matraques, femmes et personnes âgées violentées, descentes dans des écoles, urnes saisies jusque dans les bureaux de vote : les images de ces violences policières ont inondé le monde ce dimanche 1er octobre. Cette répression est inadmissible ! La FSU 66 condamne l'attitude du gouvernement Rajoy qui ferme les portes à toutes solutions.

La FSU 66 considère qu'il est nécessaire et indispensable d'alerter sur les atteintes à la démocratie qui aujourd'hui ont lieu. Elle attend du gouvernement français et du parlement européen autre chose qu'un alignement sur les positions du gouvernement espagnol.

En dehors de toute prise de position sur la question de l'indépendance de la Catalogne, la FSU 66 assure de sa solidarité les organisations citoyennes qui œuvrent avec pacifisme pour leur droit à l'expression. Elle tient également à exprimer son soutien aux directeurs d'écoles et aux parents d'élèves qui ont eu à subir la violence des interventions dans leurs établissements, bureaux de vote.

La FSU 66 appelle à toutes les initiatives de soutien et de solidarité qui ne manqueront pas d'avoir lieu dans les heures et les jours qui viennent.



### ***Aux urnes, psychologues !***

Depuis le 1er septembre 2017, les psychologues ont rejoint un nouveau corps. Cela nécessite qu'ils désignent les personnes qui les représenteront dans les commissions administratives paritaires spécifiques à l'échelon académique et national. Un scrutin par correspondance au format papier aura lieu au mois de novembre. Le SNUipp-FSU et le SNES-FSU présenteront des listes communes dans toutes les académies. [La suite ICI](#)



### ***Reclassement : c'est fait !***

Comme vous avez pu le constater sur I-prof, l'administration a procédé au reclassement selon le PPCR. Il faut tout vérifier !

Selon l'échelon dans lequel vous êtes reclassé, votre ancienneté est préservée : pour le voir il vous faut aller dans l'onglet « carrière » puis d « corps/grade/échelon », ensuite dérouler l'onglet « corps actuel » puis « grade actuel » en cliquant sur les flèches noires.

Si vous constatez une erreur, n'hésitez pas à nous le signaler. Nous interviendrons auprès de l'administration. Pour plus de renseignements : tous les détails seront donnés en RIS.

### ***Congés DIF***

Compte-rendu groupe de travail du 28 septembre 2017 :

Tous les dossiers présentés par les collègues et remplissant les conditions d'octroi ont eu un avis favorable des IEN, un seul a eu un avis mitigé mais pas défavorable.

*Pour le SNUipp-FSU 66 l'avis des IEN n'a pas lieu d'être.*

---

---

Pour rappel, les demandes de DIF s'inscrivent hors du plan de formation et doivent permettre aux collègues d'acquérir de nouvelles compétences dans la perspective de mobilité professionnelle.

Le budget alloué étant de 3000 euros pour l'ensemble des demandes DIF, certaines formations ne seront donc pas totalement financées, la somme maximale attribuée étant de 470 euros.



### **Pass-éducation**

Depuis 2009, le pass-éducation permet à tous les personnels en activité dans les écoles et les établissements du second degré publics et privés sous contrat (écoles, collèges, lycées) d'accéder gratuitement aux collections permanentes des musées et monuments nationaux, à titre professionnel et individuel.

Il est à demander aux secrétaires de circonscription avant le 10 octobre par le biais des directeurs.



## **Infos administratives**

### **Permutations**

Les dates du mouvement interdépartemental devraient se situer entre le 16 novembre et le 5 décembre 2017 pour la saisie des demandes. Les résultats devraient être rendus le 5 mars 2018.

### **GDAI**

Report de la fermeture du serveur pour cause de nombreux dysfonctionnement (sic !) : au 6 octobre.

### **Congés bonifiés**

La circulaire, au titre de la campagne 2018, est parue dans les écoles.



## **Calendrier**



### **RIS DU SNUipp-FSU 66 : première série automne 2017**

#### **ATTENTION CHANGEMENTS :**

- La RIS de **THUIR** aura lieu à la **MJC**
- La RIS de **Ille/Têt** est reportée au **mardi 17 octobre** (même lieu, même horaire)

### **Dates, modalités, lettre aux parents : tout ce que vous voulez savoir est ICI**

### **Calendrier des payes et des pensions**

Octobre : paye le 27, pension le 30

Novembre : paye le 28, pension le 29

Décembre : paye le 21, pension le 32



**Se syndiquer ... au SNUipp-FSU !**

---

---

**Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !**

Le SNUipp-FSU a toujours l'ambition d'être à l'écoute de la profession, dans toute sa diversité, de lui permettre de se rassembler et d'agir. Le SNUipp-FSU s'engagera, comme il l'a toujours fait, pour faire entendre nos exigences et nos revendications pour une école garante de la réussite de tous, ainsi que pour défendre les intérêts des enseignants. Dans le même temps, chacun a de plus en plus besoin d'être conseillé, appuyé et défendu dans les démarches pour sa carrière, le respect de ses droits.

**Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.**

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues ! [Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

---

*Mail : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>*

*SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>*

*compte twitter : @snuipp66 Facebook*

*TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)*

*Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)*

*5 élu(e)s sur 7 à la CAPD*